

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR UNE INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
(Articles R.123-3 à R.123-27 et R.512-14 du Code de l'Environnement)

**UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SERA OUVERTE  
AU SUJET DE L'INSTALLATION CLASSÉE SUIVANTE:**

**Société BERRY TUFT SAS – Commune du Poinçonnet**

- ◆ **OBJET :** Demande d'autorisation environnementale en vue de l'exploitation d'un entrepôt de stockage de matières combustibles, de bois, de papiers et de cartons sur le territoire de la commune du Poinçonnet.
  - ◆ **PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET :** Monsieur Marc DUPONCHEL, Gérant du site, Société BERRY TUFT SAS – 2 allée du Clos Jacquet – 36 330 LE POINÇONNET.
  - ◆ **EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION :** SAS Berry Tuft – 2 allée du Clos Jacquet – 36 330 LE POINÇONNET
  - ◆ **DURÉE DE L'ENQUÊTE :** DU MARDI 25 JUIN 2019 À 9H00 AU SAMEDI 13 JUILLET 2019 À 12H00 INCLUS
  - ◆ **LE DOSSIER** est déposé en mairie du Poinçonnet (siège de l'enquête publique), et en mairies de Châteauroux, Déols et Etrechet communes du département de l'Indre (incluses dans le rayon d'affichage) où le public pourra en prendre connaissance pendant les heures habituelles d'ouverture de la mairie et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet en mairie du Poinçonnet. le public pourra également transmettre ses observations et propositions par courriel à l'adresse suivante :  
[pref-be-ep-berrytuft-lepoinconnet@indre.gouv.fr](mailto:pref-be-ep-berrytuft-lepoinconnet@indre.gouv.fr)
- Un accès gratuit au dossier complet sur poste informatique est mis à la disposition de toute personne qui souhaite le consulter en mairie du POINÇONNET, aux heures et jours d'ouverture de celle-ci.
- Le dossier complet est consultable sur le site internet des services de l'État dans l'Indre :
- <http://indre.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/I.C.P.E/Dossiers-d-autorisation-ICPE>
- Le public pourra également obtenir des informations sur le projet auprès de Monsieur Marc DUPONCHEL – Gérant du site – Société BERRY TUFT SAS en vue de la demande d'autorisation environnementale d'exploiter un entrepôt de stockage de matières combustibles, de bois, de papiers et de cartons sur le territoire de la commune du Poinçonnet, à l'adresse suivante : 2 allée du Clos Jacquet – 36 330 LE POINÇONNET ou par courriel à l'adresse suivante : [marc.duponchel@bintg.com](mailto:marc.duponchel@bintg.com)
- ◆ **COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :** M. Benoît MICHEL, Coordonnateur sécurité et protection de la santé a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition des intéressés, à la mairie du POINÇONNET aux jours et heures suivants :
- **Mardi 25 juin 2019 de 9h00 à 12h00 ;**
  - **Mercredi 3 juillet 2019 de 15h00 à 18h00 ;**
  - **Samedi 13 juillet 2019 de 9h00 à 12h00.**

Des observations pourront leur être adressées pendant la durée de l'enquête par voie postale, à la mairie du POINÇONNET ou par voie électronique à l'adresse susvisée, **au plus tard le samedi 13 juillet 2019 à 12h00** .

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables, pendant un an à compter de la décision finale de refus d'autorisation ou d'autorisation assortie de prescriptions techniques, à la mairie du POINÇONNET, à la Préfecture de l'Indre, Bureau de l'Environnement et sur le site internet des services de l'État dans le département de l'Indre.

À l'issue de la procédure réglementaire, le Préfet de l'Indre prendra, soit un arrêté de refus, soit un arrêté d'autorisation assorti de prescriptions.